

Chiffres clés du BTP – T2 2023

INDICES ET INDEX

- Information sur le nouveau dispositif des indices et des index du BTP

ACTIVITÉ

- Secteurs Constructions publiques, Génie civil et Routes
- Consultations
- Importations de ciments et de clinker
- Indices des locations et des montages / démontages de grues
- Enquête d'opinion: carnets de commandes
- Ventes de matériaux recyclés

BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS

- Autorisations de construire et surfaces de locaux
- Logement social

EMPLOIS ET ENTREPRISES

- Nombre d'entreprises
- Créations d'entreprises
- Défaillances d'entreprises
- Effectifs salariés
- Emploi intérim
- Demandeurs d'emploi – secteur construction



Crédit Photo : Pont des orangers, 2017/PICO oi

Au 2^{ème} trimestre 2023, le secteur du BTP continue d'évoluer avec un rythme soutenu. Alors que les crédits de paiement pour les travaux ont augmenté de 57% et les livraisons de logements sociaux ont plus que progressé (+182%), le nombre de logements autorisés et mis en chantier continue de décrocher. De même, le nombre de consultations a diminué de 11% par rapport au trimestre dernier et l'opinion des chefs d'entreprises reste négative quant à leurs carnets de commandes.

Du côté de l'emploi, malgré l'enclin du nombre d'entreprises et de créations d'entreprises, le nombre de salariés et d'intérimaires rencontre une légère hausse avec comme conséquence, une diminution des demandeurs d'emplois de toutes catégories de 2,6%.

INDICES ET INDEX

INFORMATION INDICES ET INDEX LOCAUX DU BTP

Extrait de la publication de la Note mensuelle

Index du Bâtiment et des Travaux Publics : base 100 - décembre 2016

Code	Niv.	Libellé	Abrégé		Index		Variations (%)	
			Anc.	Nouv.	juin-23	Sur 1 mois	Depuis Déc.	Sur 12 mois
0	0	Index général du BTP	BTP 00	0	129,50	0,3	2,0	1,9
1	1	Index Bâtiment tous corps d'état	BTR 01	BT 00	124,76	0,6	1,4	2,7
11	2	Index du Gros Œuvre						
1101	3	Ossature, ouvrages en béton armé	BTR 06	GO 01	126,69	0,4	4,1	5,2
1102	3	Ossature et charpente métallique	BTR 07	GO 02	118,53	0,4	-6,9	-9,8
1105	3	Plâtre et préfabriqués	BTR 08	GO 05	125,95	0,7	7,0	9,1
1106	3	Maçonnerie et canalisation béton	BTR 03	GO 06	122,36	0,7	3,8	4,3
1107	3	Travaux d'étanchéité	BTR 53	GO 07	131,15	0,5	2,7	3,7
1111	3	Couverture et accessoires en zinc	BTR 34	GO 11	122,10	0,4	1,0	3,5
1115	3	Couverture et bardage en éléments de tôles profilées avec principe d'isolation	BTR 49	GO 15	127,58	0,6	2,2	3,9
12	2	Index du Second Œuvre						
1201	3	Menuiserie bois intérieur et extérieur	BTR 19	SO 01	129,42	2,3	4,9	9,0
1202	3	Menuiserie acier et serrurerie	BTR 42	SO 02	120,95	0,5	-4,4	-5,6
1203	3	Menuiserie en alliage d'aluminium	BTR 43	SO 03	120,87	0,1	2,4	3,9
1205	3	Plomberie - sanitaires	BTR 38	SO 05	115,53	0,6	3,0	5,2
1208	3	Carrelage et revêtement céramique	BTR 09	SO 08	122,64	0,5	5,5	13,6
1211	3	Travaux d'installation électrique	BTR 47	SO 11	124,83	0,9	2,9	6,0
1214	3	Ventilation et conditionnement d'air	BTR 41	SO 14	120,81	0,6	2,3	3,8
2	1	Index général tous travaux	TPR 01	TP 00	135,53	-0,1	2,7	1,0
21	2	Index du Génie Civil						
2105	3	Canalisations tuyaux fonte	TPR 10 - 4	GC 05	129,41	-	5,7	8,6
2106	3	Canalisations tuyaux acier	TPR 10 - 5	GC 06	121,85	-	2,8	4,1
2109	3	Ouvrages d'art	TPR 02	GC 09	119,31	0,8	3,1	4,7
2110	3	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	TPR 13	GC 10	119,64	0,3	-1,9	-4,8
2111	3	Travaux de voirie et réseaux divers	TPR 08	GC 11	127,44	0,1	1,7	3,8
2112	3	Travaux d'enrobés	TPR 09	GC 12	161,67	-0,7	4,4	-3,2
2113	3	Trav. d'instal. d'infrastructures réseaux	TPR 12 - A	GC 13	134,15	-	2,3	5,3
2120	3	Travaux de maintenance de l'éclairage public	TPR 12 - C	GC 20	112,37	0,9	1,0	2,5
22	2	Index des Travaux Spéciaux						
2205	3	Terrassements généraux (Bâtiment et TP)	TPR 03 b	TS 05	124,22	-0,2	0,6	3,2
2206	3	Fondations et travaux géotechniques	TPR 04	TS 06	115,02	0,5	1,2	3,3

BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS

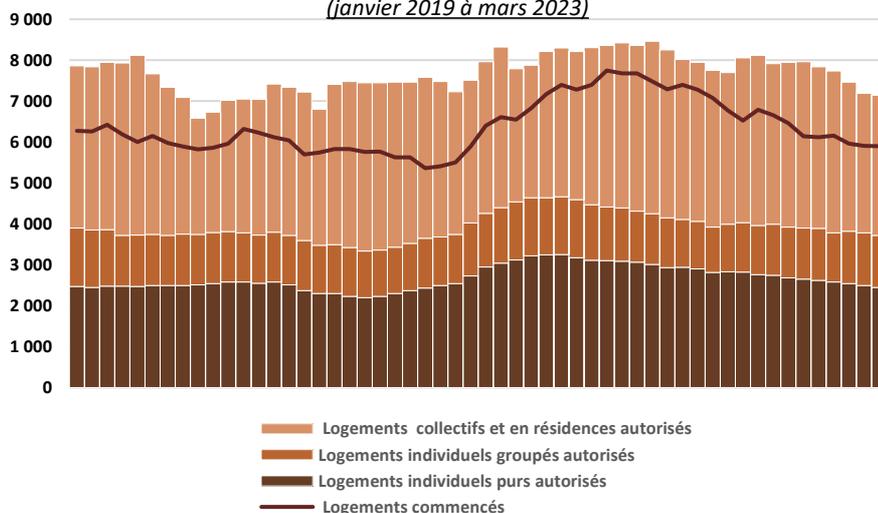
AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE ET SURFACES DE LOCAUX

De juillet 2022 à juin 2023, le nombre de logements autorisés à la construction à La Réunion est estimé à **7 140**, un chiffre qui a baissé (-9,6%) par rapport à la même période un an auparavant. Cela s'explique par la baisse sur la même période à la fois des logements individuels purs (-14,6%), et des logements collectifs & en résidences (-12%). La même tendance est constatée au niveau national avec une baisse de 19,6% pour tous les types de logement.

À La Réunion, le nombre estimé de logements mis en chantier a diminué (-14%) par rapport à la même période, un an plus tôt (juillet 2021–juin 2022). Les mises en chantier sont en baisse que ce soit pour les logements individuels purs (-6,7%), les logements individuels groupés (-22%) ainsi que les logements collectifs (-16,5%). Au niveau national, les ouvertures de chantier suivent la même tendance avec une baisse de 12,4%.

Concernant les **bâtiments non résidentiels**, on enregistre **336 230 m² de surface autorisée** en un an (entre juillet 2022 et juin 2023) dont **304 590 m²** pour la part privée et **31 640 m²** pour les locaux publics.

Nombre de logement autorisés et ayant fait l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier à La Réunion par types en cumul sur 12 mois (janvier 2019 à mars 2023)



Autorisations de construire (résidentiel)

Type de logements	Cumul juillet 2022- juin 2023	
	Nombre	Variation cumul sur 12 mois ¹
ENSEMBLES AUTORISÉS	7 140	-9,6% ↓
Individuels purs	2 450	-14,6% ↓
Individuels groupés	1 270	10,4% ↑
Collectifs & en résidences	3 420	-12% ↓
DÉCLARATIONS D'OUVERTURE	5 900	-14% ↓
Individuels purs	2 230	-6,7% ↓
Individuels groupés	780	-22% ↓
Collectifs et en résidences	2 890	-16,5% ↓

Surfaces de locaux (non résidentiel)

Unité: en m² de surface de plancher

Type de locaux	Cumul juillet 2022- juin 2023	Part selon le type de locaux	Variation cumul sur 12 mois ¹
Locaux publics	31 640	9%	-42% ↓
Locaux privés	304 590	91%	3,4% ↑
ENSEMBLE	336 230	100 %	-4% ↓

Source: SOeS, Sit@del2, en date de prise en compte

1. Cumul juillet 2021–juin 2022/ cumul juillet 2022 – juin 2023

NB: Compte tenu des arrondis la somme des surfaces des locaux publics et privés peut être différente de la surface totale affichée.

Source: SOeS, Sit@del2, estimations en date réelle à fin juillet 2023

Les écarts entre le total et la somme des sous-totaux est dû aux arrondis (car les données sont arrondies à la dizaine)

1. Cumul juillet 2021–juin 2022/ cumul juillet 2022 – juin 2023

LOGEMENT SOCIAL

	T2 2023	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
Démarrages	938	27,3% ↑	99% ↑
Livraisons	1129	182% ↑	132% ↑

Les démarrages de chantier en T2 2023 ont connu un rebond par rapport au trimestre dernier (27%) , soit 938 démarrages enregistrés.

De même pour les livraisons de chantier, ces derniers ont connu une hausse plus que progressive avec une augmentation de 182%. Depuis 2022, une hausse des activités de logement social est constatée en début d'année.

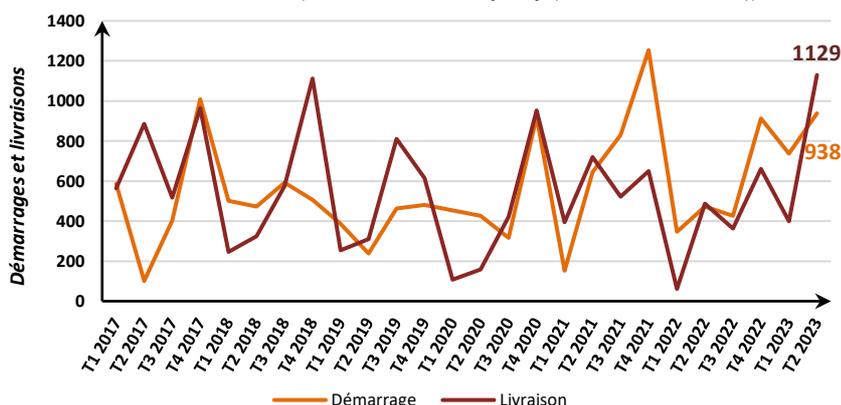
Comparativement au même trimestre un an auparavant, les démarrages ont augmenté (99%) et les livraisons ont plus que doublé (132%).

Source: DEAL, SHLS, CERBTP

Mise à jour le 10/2023

Sur la base des retours des bailleurs sociaux / Données susceptibles de modifications

Démarrages, livraisons et encours de logements sociaux (construction en locatif neuf (LLS LLTS PLS PSLA LLI))



ACTIVITÉ

SECTEURS CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, GÉNIE CIVIL ET ROUTES

Constructions publiques

Unité: en millions d'euros

Maîtrise d'ouvrage	T2 2023	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
Région	7,9	124% ↗	- 8% ↘
Département	7,9	-25,4% ↘	- 28% ↘
Etat*	0,4	13% ↗	34% ↗
Aéroports	4,6	- 41% ↘	- 29% ↘
TOTAL TRAVAUX	20,7	- 7% ↘	- 21% ↘

Génie civil

Unité: en millions d'euros

Maîtrise d'ouvrage	T2 2023	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
Aéroports	4,2	184% ↗	51% ↗
GPMDLR	7,6	155% ↗	30% ↗
Département : Eau	2,5	- 52% ↘	- 59% ↘
TOTAL TRAVAUX	14,4	47% ↗	- 3% ↘

Routes

Unité: en millions d'euros

Maîtrise d'ouvrage	T2 2023	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
Région** dont NRL	38,6 10,5	140% ↗ 921% ↗	70% ↗ 145% ↗
Département	7,9	104% ↗	61% ↗
TOTAL TRAVAUX	46,4	133% ↗	68% ↗

Au 2^{ème} trimestre 2023, les crédits de paiements pour la réalisation des travaux augmentent de 57% par rapport au trimestre précédent pour un total de **81,5M€**. Le secteur des routes contribue à hauteur de 57% des montants mandatés pour l'ensemble des secteurs contre 38,4% au T1 2023.

Dans le secteur des routes, les montants mandatés indiquent une hausse de 133% sur un trimestre avec **38,6 M€** engagés par le conseil régional. Le montant alloué à la NRL s'élève à **10,5 M€**.

Dans le secteur du génie civil, les crédits alloués ont été de **14,4 M€** ce qui représente un rebond de 47% par rapport au 1^{er} trimestre 2023, et une légère baisse de 3% à la même période l'année dernière. Les travaux de l'aéroport Roland Garros se poursuivent. La gestion de l'eau a représenté **2,5 M€**. On constate également une hausse des crédits alloués pour le Grand Port Maritime de La Réunion (155%).

Dans le secteur des constructions publiques, les montants alloués ont diminué pour le 2^{ème} trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent avec **20,7 M€** alloués au total.

* Attention, les données de la construction publique pour l'Etat sont consolidées à chaque trimestre.

** Depuis le troisième trimestre 2016, les données de La Région Réunion pour les routes incluent le montant des études.

Source: DEAL, Conseil Régional, Conseil Départemental, SA Roland Garros, le Grand Port Maritime de La Réunion, mise à jour le 09/2023

CONSULTATIONS

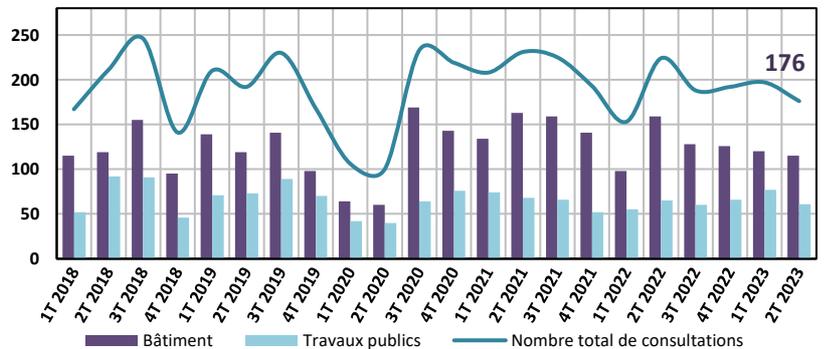
	Date	Valeur	Moyenne 4 derniers trim	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
Consultations	T2 2023	176	5,8% ↗	- 11% ↘	- 21,4% ↘

Au 2^{ème} trimestre 2023, **176 consultations de travaux ont été recensées, dont 115 dans le secteur du Bâtiment et 61 dans le secteur des Travaux Publics**. Le niveau des consultations s'est dégradé par rapport au 1^{er} trimestre 2023 avec une variation de -11%.

Comparativement au même trimestre l'année précédente, le nombre de consultations a chuté de 21,4%. Cependant, la moyenne des 4 derniers trimestres a rebondi (5,8%) par rapport aux données du 2T 2022 au 1T 2023.

Source: CERBTP, Vecteur + / Mise à jour le 10/2023

Évolution du nombre de consultations



IMPORTATIONS DE CIMENT ET DE CLINKERS

	Date	Valeur	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
Ensemble Ciment et Clinker	T2 2023	110	234% ↗	19% ↗

Au 2^{ème} trimestre 2023, le niveau d'importation de ciment et de clinkers a plus que triplé par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

Comparativement au même trimestre de l'année 2022, l'importation de ciment et de clinkers indique une hausse de 19%.

Source: IEDOM, CERBTP mise à jour le 10/2023

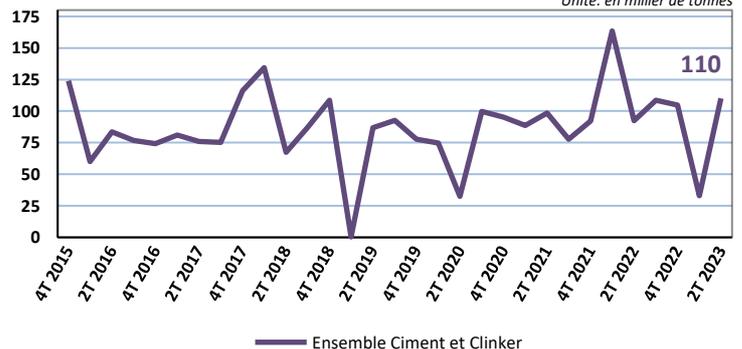
N.B.:

L'analyse de l'importation de ciments à partir des données douanières pourrait être biaisée à court terme par les rotations des navires.

Les données transmises par les douanes ne permettent plus de dissocier l'importation de ciments et de clinker

Evolution des importations de ciments et de clinker

Unité: en millier de tonnes



ACTIVITÉ

INDICES DES LOCATIONS / MONTAGES ET DÉMONTAGES DE GRUES

	Date	Valeur d'indice	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
Locations	T2 2023	316	- 10,2% 📉	-11,2% 📉
Montages & Démontages	T2 2023	94	12,8% 📈	-7% 📉

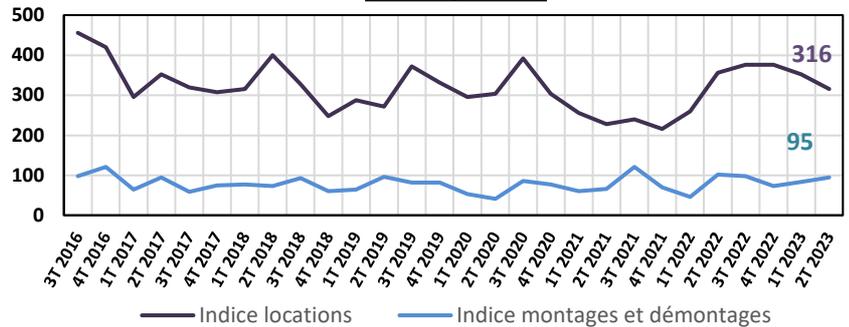
Au 2^{ème} trimestre 2023, les activités de location de grue ont diminué de 11,2% comparé au 2^{ème} trimestre 2022, de même pour les activités de montages et démontages, ces dernières ont diminué de 7%.

L'activité montages et démontages rencontre une hausse par rapport au trimestre précédent (12,8%), en revanche, celle liée au tour à grue mobile recule de 10,2%.

Source: CERBTB mise à jour le 08/2023

Évolution des locations et des montages / démontages de grues

(base 100 janv.2010)



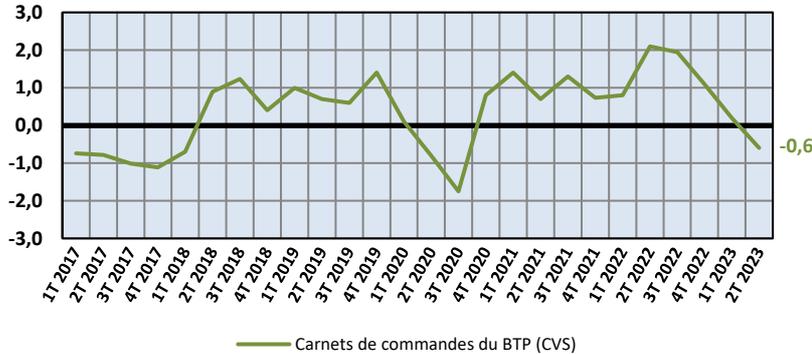
ENQUÊTE D'OPINION : CARNETS DE COMMANDES

Depuis le 1^{er} trimestre 2018, le solde d'opinion des carnets de commandes publié par l'IEDOM a changé d'unité. Il est maintenant exprimé en points. Cette enquête s'intéresse aux carnets de commandes des chefs d'entreprises réunionnais qui communiquent leur activité pour le trimestre. Les réponses sont ensuite agrégées sous la forme de soldes d'opinion. Les soldes d'opinion, étant des nombres abstraits, ne traduisent pas directement les véritables fluctuations des phénomènes qui y sont liés.

Sur le panel interrogé pendant le 2^{ème} trimestre 2023, les entreprises répondantes ont déclaré un niveau des commandes de 0,8 point de moins par rapport au trimestre précédent.

Source: Iedom 08/2023 Données CVS

Solde d'opinion: carnets de commandes des entreprises du BTP



VENTE DE MATÉRIAUX RECYCLÉS

	Total 2022	T4 2022*	Var. trim. T4 2022 / T3 2022	Var. ann. T4 2022 / T4 2021
Graves recyclées 0/80	153 085	36 918	- 27,6% 📉	5,59% 📈
Graves recyclées 0/31,5	58 421	15 150	- 17,3% 📉	- 24,61% 📉
Graves recyclées 0/20	72 985	19 854	- 17,2% 📉	52,92% 📈
Sables recyclés (0/6 ; 0/8)	34 798	9 173	- 8,8% 📉	-7,03% 📉
Autres (dont 0/63 -10/20 - 20/40 - 6/10 - 0/60)	222 239	8 676	- 48,9% 📉	7,74% 📈
TOTAL	541 528	89 771	-25% 📉	4% 📈

Avec 89 771 tonnes de graves recyclées écoulées au 4^{ème} trimestre 2022, l'activité est en forte baisse par rapport au trimestre précédent (-25%). Les « Graves recyclées 0/80 » ont par exemple diminué de 27,6% en un trimestre.

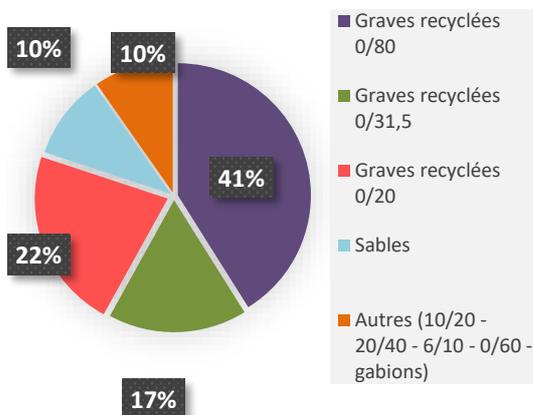
Avec 284 491 tonnes de graves recyclées écoulées, l'année 2022 a été plus dynamique que l'année 2021 avec une hausse des ventes des matériaux recyclés de 20%. Au dernier trimestre 2022, on constate la même tendance comparé au dernier trimestre de 2021 avec une progression de 4%.

L'envolée de la quantité des matériaux recyclés vendus en T2 2022 est due à un déstockage de matériaux appartenant à la catégorie « Autres » durant ce trimestre.

Source: CERBTB mise à jour le 03/2023

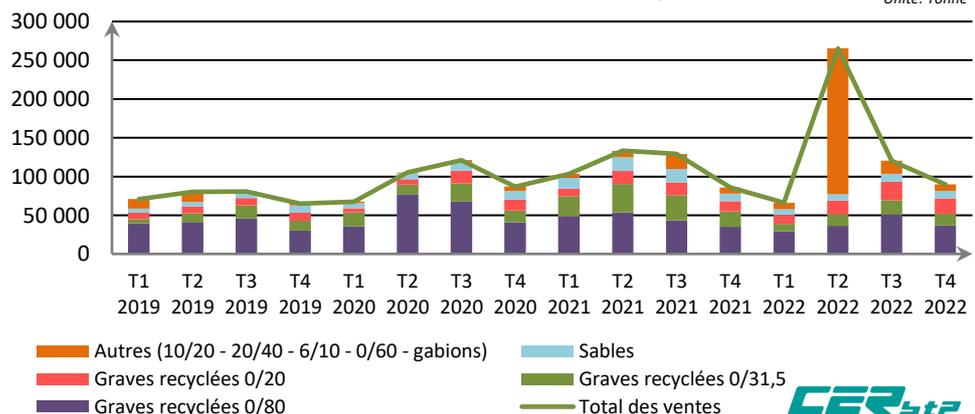
* Données non actualisées

Répartition des ventes des graves recyclés pour le 4^{ème} trimestre 2022



Ventes de matériaux recyclés

Unité: Tonne



EMPLOIS ET ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES

Date	Valeur moyenne	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
T2 2023	3 419	-1,04% ↓	0,4% ↑

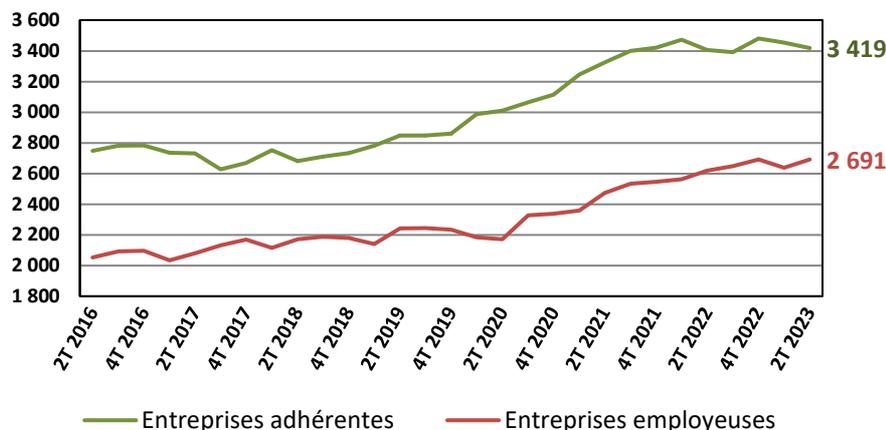
En moyenne, dans le courant du 2^{ème} trimestre 2023, **3 419 entreprises** ont été enregistrées à la caisse des congés payés du BTP (entreprises avec ou sans salariés). Comparativement au 1^{er} trimestre 2023, la moyenne des entreprises enregistrées demeure stable.

En parallèle, on note une légère hausse du nombre d'entreprises employeuses enregistrées auprès de la Caisse des Congés Payés du BTP de l'ordre de 2% par rapport au trimestre précédent.

Source: CCP BTP mise à jour le 08/2023

NB: les chiffres de la CCP BTP sont révisés mensuellement

Evolution du nombre d'entreprises du BTP



CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Date	Valeur	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
T2 2023	287	-15% ↓	-5% ↓

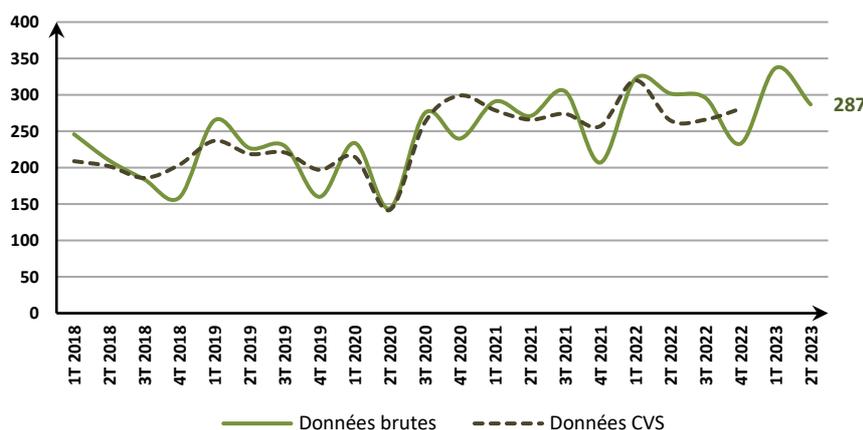
Au 2^{ème} trimestre 2023, 287 créations dans le secteur du BTP ont été enregistrées au niveau de l'INSEE. On constate une baisse de 15% par rapport au trimestre précédent.

Comparé à la même période, le nombre de créations enregistré en le T2 2023 a diminué de 5%.

N.B: A partir de janvier 2022, les séries de créations d'entreprises sont calculées selon un nouveau dispositif. Un recalcul des séries a été effectué avec ce nouveau dispositif à partir de 2012 « Source: INSEE »

Source: INSEE, mise à jour le 10/2023

Évolution des créations d'entreprises



DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

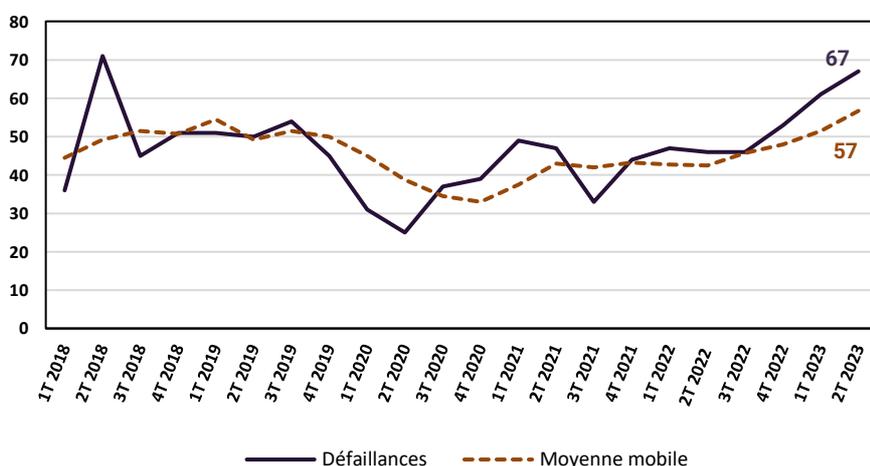
Défaillances d'entreprises dans le secteur de la construction	Valeur	Evolution 1 an
Défaillances (T2 2023)	67	45,6% ↑
Défaillances cumulées (4 derniers trimestres)	227	33,5% ↑
Effectifs salariés impactés par les défaillances T2 2023	222	17,4% ↑
Effectifs salariés impactés par les défaillances sur les 4 derniers trimestres	760	14,8% ↑

Les défaillances d'entreprises dans le secteur de la construction ont représenté **67 fermetures** lors du 2^{ème} trimestre 2023 et ont impacté 227 salariés.

La tendance à la baisse des défaillances sur le 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2020 s'explique par le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales pendant le confinement ainsi que l'évolution de la réglementation qui accorde des délais supplémentaires à certaines procédures.

Source: Banque de France (données brutes), mise à jour le 08/2023

Évolution des défaillances d'entreprises de la Construction



EMPLOIS ET ENTREPRISES

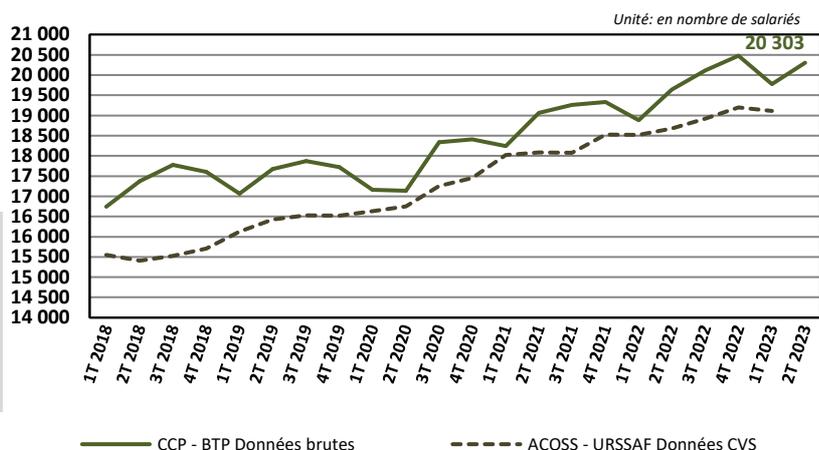
EFFECTIS SALARIÉS

Evolution des effectifs salariés du BTP

Date	Valeur moyenne	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
T2 2023	20 303	2,7% ↗	3,4% ↗

En moyenne, 20 303 salariés étaient inscrits auprès de la caisse des Congés Payés du BTP au cours du 2^{ème} trimestre 2023. Le niveau des effectifs continue de progresser par rapport au trimestre précédent (2,7%).

En un an (entre le T2 2022 et le T2 2023), le nombre d'effectifs salariés du BTP est en hausse de 3,4%



Source: CCP BTP (données brutes) mise à jour le 08/2023, ACOSS- URSSAF mise à jour 06/2023
N.B. : les chiffres de la CCP BTP sont révisés mensuellement.

EMPLOI INTÉRIM – SECTEUR CONSTRUCTION

Emploi intérimaire – Construction (en équivalent temps plein – brut)	Valeur*	Evolution 1 an
Nombre d'intérimaires juin 2023	1 511 ETP	17,6% ↗
Nombre moyen d'intérimaires (3 derniers mois)	1 4756 ETP	23,6% ↗
Nombre moyen d'intérimaires (12 derniers mois)	1 382 ETP	22% ↗

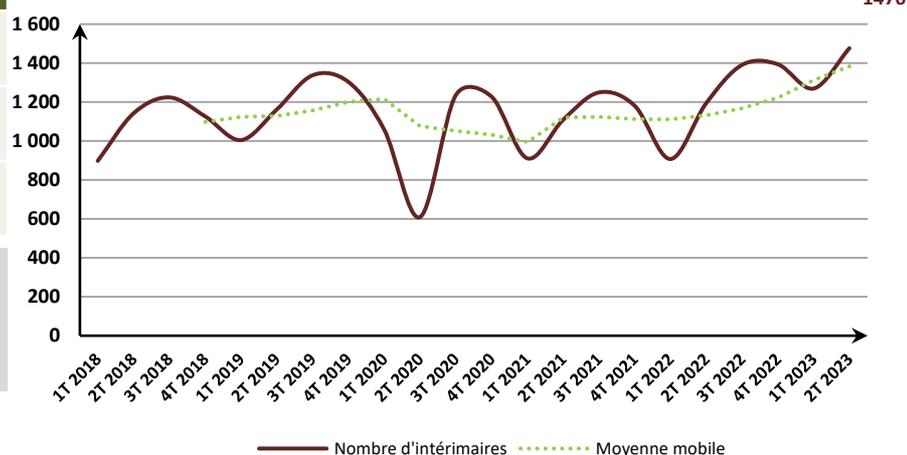
Le nombre d'intérimaires en juin 2023 s'accroît et suit la même tendance que celle des salariés avec une hausse de 17,6% comparé à celui de juin 2022.

De même, le nombre moyen d'intérimaires durant les 12 derniers mois a augmenté comparé à celui de 2022 (22%).

Source: Dares (données brutes mensuelles – ETP) – mise à jour 10/2023

Évolution de l'emploi intérimaire dans la Construction

Unité : ETP



DEMANDEURS D'EMPLOI – SECTEUR CONSTRUCTION

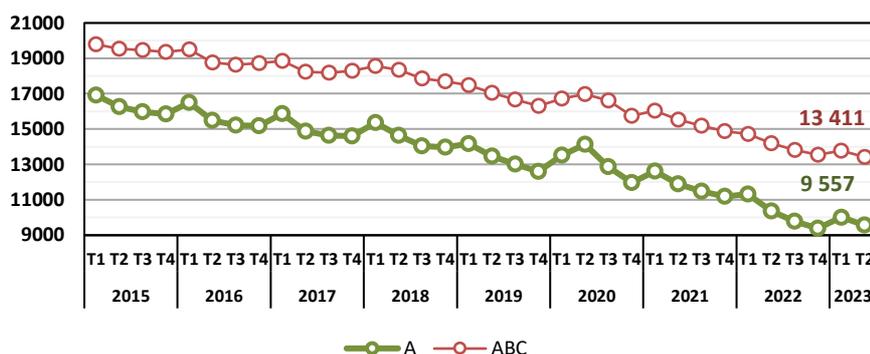
	Date	Valeur	Var. trim. T2 2023 / T1 2023	Var. ann. T2 2023 / T2 2022
DEFM cat. A,B,C*	T2 2023	13 411	-2,6% ↘	-5,5% ↘
DEFM cat. A	T2 2023	9 557	4,7% ↗	-7,7% ↘

Au 2^{ème} trimestre 2023, le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse par rapport au 1^{er} trimestre 2023, soit 2,6% de moins pour les demandeurs d'emploi des catégories A, B et C. Une augmentation de 4,7% est constatée pour les demandeurs d'emploi de catégorie A.

Par rapport à la même période en 2022, le nombre des demandeurs d'emploi est en baisse pour les catégories A, B, C (-5,5%) ainsi que la catégorie A (-7,7%).

Source: CERC, Pôle Emploi mise à jour 09/2023

Évolution des demandeurs d'emploi de fin de mois (DEFM)



* La définition de chaque catégorie de demandeurs d'emploi se trouve à la dernière page de ce document

Il est à noter que le présent document a pour vocation d'établir un tableau de bord synthétique relatif à l'activité du BTP à La Réunion. L'évolution des indicateurs retenus pour cette note est publiée uniquement à partir de l'année 2011.

Les tableaux relatifs aux séries donnent les dernières valeurs connues pour les phénomènes observés et les évolutions sont commentées en variation d'un trimestre sur l'autre mais aussi en glissement annuel afin de comparer les niveaux sur des périodes similaires (excepté pour le nombre de consultations, les autorisations de construire et les offres d'emploi qui sont comparés en moyenne annuelle).

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE ET SURFACES DE LOCAUX

La réforme de la surface de plancher de référence en urbanisme est entrée en vigueur le 1er mars 2012 et se substitue à la SHOB et à la SHON. La « surface de plancher » s'entend comme la somme des surfaces de plancher closes et couvertes sous une hauteur sous plafond supérieure à 1 mètre 80, calculée à partir du nu intérieur des murs. **Les séries de surfaces de locaux sont maintenant en date de prise en compte.** Dans Sit@del2, les annulations sont comptées comme les autorisations et les mises en chantier au mois de leur arrivée et ne conduisent plus à une révision des séries en date de prise en compte. **Les autorisations de construire ne sont plus nettes d'annulation et sont révisées mensuellement. Les séries en date de prise en compte** agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel2. **Les séries en date réelle** agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

LES DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES (CVS)

Les indicateurs publiés dans cette note sont en général marqués par des phénomènes récurrents, de type saisonnier, qui masquent les effets de nature économique. Il est donc nécessaire de retravailler ces données afin d'analyser les variations purement conjoncturelles des séries. C'est pourquoi certaines séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS). Cette méthode permet d'éliminer l'effet saisonnier de chaque indicateur pour ne garder que les composantes fondamentales liées à la tendance et à certaines irrégularités des séries.

SOLDE D'OPINION : CARNETS DE COMMANDES

L'enquête d'opinion réalisée tous les trimestres par l'edom se réfère à un échantillon de 16 entreprises employant au total 2 355 salariés dans le secteur du BTP. Cette enquête s'intéresse aux carnets de commandes des chefs d'entreprises réunionnais qui communiquent leur activité pour le trimestre passé. Les réponses sont ensuite agrégées sous la forme de soldes d'opinion.

Les soldes d'opinion, étant des nombres abstraits, ne traduisent pas directement les véritables fluctuations des phénomènes qui y sont liés.

LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Les défaillances comptabilisées concernent des entreprises en tant qu'unités légales (entités identifiées par un SIREN). Ces unités légales défaillantes au cours d'une année civile N sont identifiées grâce à la collecte exhaustive des événements judiciaires par la Banque de France. Les dénombrements couvrent les redressements et liquidations judiciaires, en date de jugement. Ces séries sont stabilisées dans un laps de temps de deux mois. Ce mode de collecte atténue la volatilité des séries comparativement aux statistiques en date de publication.

EMPLOI INTÉRIM

Un contrat intérimaire est signé pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire, dénommée mission. Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de ces informations on peut définir :

- Les contrats conclus au cours du trimestre: ce sont les missions dont la date de début appartient à la période considérée ;
- Les contrats en cours en fin de trimestre: c'est le nombre de missions recensées à la fin de la période considérée ;
- Les emplois en équivalent temps plein (ETP): mesurés par le rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps (sur une base de 45 semaines par an).

DEMANDEURS D'EMPLOI

Les catégories statistiques utilisées ont été définies en 2008 par Pôle Emploi afin de mesurer les effectifs de demandeurs d'emploi :

- Catégorie A: demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie ABC: demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite.

REMERCIEMENTS

La CERBTP, en tant qu'observatoire du secteur de la construction, tient particulièrement à remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont permis la mise en place de cette note de conjoncture trimestrielle.

